



Union Fédérale des Retraités

La lettre d'infos militantes de l'UFR

N° 6

31/05/2020

Edito :



En cette période exceptionnelle, presque surréaliste... il nous tarde d'avoir de vos nouvelles, de bonnes nouvelles car les mauvaises sont interdites à l'UFR.

Nous avons besoin de vous, tous en forme pour réclamer dès que le confinement sera levé, des comptes à ce gouvernement, aux patrons, aux spéculateurs...

Comment des milliards sont trouvés sur quelques jours pour pallier l'incurie gouvernementale alors que les pensions sont en berne chaque année, que les hôpitaux n'ont pas de moyens, et que des Ehpad sont transformés dans certaines régions en mouiroirs ?

Comment accepter que par manque de place et de matériel, un tri infâme soit fait pour savoir qui sauver du plus jeune au plus vieux plus fragile ?

Le coronavirus était-il inscrit dans les tables de mortalité sur lesquelles s'appuient les réformes des retraites et l'évolution du montant des pensions ?

Nous poserons toutes ces questions mais pour l'heure, l'important est de prendre soin de vous et de vos proches, l'important est de prendre soin mutuellement des uns et des autres.

Si vous avez envie ou besoin de vous exprimer sur quelque sujet qui soit, ou de nous faire parvenir des témoignages que vous voudriez partager dans notre petit journal, n'hésitez pas, la boîte de l'UFR (ufr@fdsp.cgt.fr) vous est ouverte en toute discrétion si vous le souhaitez.

Recevez camarades, toutes les amitiés de l'équipe et au plaisir de vous lire.

Didier Louvet



Pourquoi cette pandémie va être fatale aux personnes âgées ?

Chaque jour, le bilan des cas de coronavirus augmente en France : plus de 106.000 contaminations ont été comptabilisées, plus de 31.000 personnes sont en cours d'hospitalisation et le pays déplore plus de 17.000 décès au 15 avril 2020. En stade 3 de l'épidémie depuis le samedi 14 mars, Le président MACRON a annoncé que la France resterait en confinement jusqu'au 11 mai.

Avec l'augmentation du nombre de cas graves, Il est plus facile de déterminer quelles sont les personnes les à risque comme notamment les plus de 70 ans.

Chaque soir, le Directeur Général de la Santé Jérôme Salomon donne le bilan de la pandémie de Covid-19. Mais ces décès pourraient être sous-estimés, car certains ne sont pas comptabilisés, notamment ceux des 7500 EHPAD exclus du décompte officiel qui ne prend en compte que les décès à l'hôpital. Selon un décompte partiel réalisé par l'AFP sur la base de chiffres régionaux et d'annonces des responsables d'établissements, au moins 900 résidents d'EHPAD ont succombé au Covid-19 depuis le début de l'épidémie.

Les EHPAD sont les lieux où la mortalité s'est le plus accrue en mars 2020, si on le compare au même mois en 2019. Enfin, la catégorie d'âge la plus exposée est celle des 75-84 ans, et non celle des 85 ans et plus.

La raison est liée à un système immunitaire moins efficace à partir de 75/80 ans. En effet, le corps à cet âge-là produit moins de protéines (interférons) de défense contre les infections virales, mais il fabrique aussi moins de globules blancs qui permettent de les reconnaître. Quand l'infection se déclenche le risque de dégradation de l'état général est également plus important chez les personnes âgées.

La surmortalité chez les seniors s'explique également par le fait qu'ils souffrent souvent de plusieurs maladies chroniques telles que le diabète, des pathologies cardio-vasculaires ou encore de cancer. Celles-ci rendent l'organisme plus vulnérable.

Faute de places suffisantes en réanimation, des soignants dans les zones les plus touchées par l'épidémie ont confié avoir renoncé à intuber des patients de 70 ans, déjà malades.

Est-ce que l'état de catastrophe, de « guerre », doit suspendre les normes éthiques ordinaires qui prévalent en France ? Qui va décider ? Selon quels critères ?

L'objectif est clairement affiché et assumé : « Assurer un traitement intensif aux patients ayant les plus grandes chances de succès thérapeutique: il s'agit donc de donner la priorité à l'espérance de vie ». Il n'est plus possible, dans un tel contexte, d'appliquer la règle du « premier arrivé, premier servi ».

Enfin, même dans le cadre d'un dé-confinement, les personnes âgées livrées à elle mêmes, sans visites de leurs proches pourraient se voir interdire tous contacts encore pendant quelques semaines.

Monsieur MACRON, quel respect avez-vous pour nos anciens ?

Alors que tous les milieux qu'ils soient associatifs, syndicaux, ou pour certains politiques, tirent la sonnette d'alarme sur le désintéressement de l'état et sur la surfacturation de ces structures d'accueil qui devraient permettre aux personnes âgées de vivre une retraite agréable et tranquille après une longue vie de labeur.

LETTRE OUVERTE AU PREFET DE PARIS



Monsieur le Préfet,

Nos organisations de retraité.e.s CGT, CGT-FO, CFTC, CFE-CGC, FSU, Solidaires, FGR-FP et LSR de Paris s'adressent à vous solennellement pour vous faire part de leurs plus vives inquiétudes concernant les conséquences de la crise sanitaire liée à l'épidémie du COVID-19 en particulier sur les personnes âgées et pour vous demander de prendre toutes les mesures immédiates qui s'imposent.

Nos demandes sont d'autant plus pressantes qu'après un silence de plusieurs semaines sur la situation des retraités âgés en établissements ou à domicile, la transparence est loin d'être faite sur la réalité des faits, sur le bilan des besoins à satisfaire et sur les mesures prises précisément par les pouvoirs publics.

Une gestion de la crise critiquable et une communication incohérente

C'est dans les rangs des retraités qu'on comptera le plus de victimes, en EHPAD, à domicile, à l'hôpital.

Au 23 mars, les services du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris (EHPAD, SPASAD) et les personnels ne disposaient toujours pas de masques FFP2. Le 24 mars 2020 Olivier Véran a promis l'envoi de 20 millions de masques dans les hôpitaux et les EHPAD et le gouvernement annonce tous les jours que le matériel de protection des malades et du personnel va arriver.

Pourtant les informations qui remontent jour après jour prouvent qu'il n'en est rien.

*Monsieur le Préfet de Paris
5, Rue Leblanc, 75015 Paris*

Les infirmiers et infirmières, les aides-soignants, les médecins, les personnels auprès des résidents des maisons de retraite lancent chaque jour des cris d'alarme.

Au regard des incertitudes sur les commandes passées et sur celles qui sont honorées, quelles assurances pouvez-vous nous donner ?

Le ministre de la santé a récemment annoncé le dépistage de l'ensemble des résidents d'un EHPAD au moindre signe de contamination.

Le 6 avril l'annonce a été faite pour Paris. Il faut généraliser sans attendre la mise en place de ces tests systématiques à tous les Ehpads parisiens au lieu de commencer à le faire seulement sur deux sites dans un premier temps.

Nous demandons que l'ensemble des EHPAD bénéficient de ce dépistage et nous souhaitons connaître les instructions données aux établissements. Par ailleurs cette mesure nécessite aussi des moyens de protection en nombre suffisant pour les personnels et pour les résidents. Cela nécessite que masques et gels hydroalcooliques soient fournis de toute urgence en quantité suffisante.

De plus depuis le 13 mars, au lendemain de l'appel à la mobilisation générale du Président de la République, 75 laboratoires publics et leurs 4500 employé.e.s attendent toujours le feu vert des autorités sanitaires pour déployer leurs

capacités à produire des tests en quantité industrielle.

Quelles sont les priorités ?

Le plus urgent est de sauver des vies humaines quels que soient l'âge des individus, leur handicap, leur statut sans oublier les personnes qui vivent dans la rue.

Une population en otage qu'il faut sauver

La protection des populations âgées sur leurs lieux d'habitation ou en EHPAD, des personnes en situation de handicap, en hôpital psychiatrique, celle vitale des aides à domicile et des personnels soignants est urgente. Or dans les **EHPADs, les établissements de soins, dans les sociétés de services à la personne** qui organisent le maintien à domicile des personnes dépendantes, les familles, les personnels s'inquiètent et la peur d'une vague de contamination est devenu une constante pour eux et leurs familles.

Les personnels et les familles des résidents sont désorientés et conscients que si l'épidémie se développe dans les établissements, ce sera **une véritable catastrophe**, pire encore que celle que nous connaissons déjà aujourd'hui. Rappelons que dès le 11 avril par prévention contre la contagion, les résidents des EHPADs ont été confinés sans avoir été testés préalablement, ce qui n'a pas permis de s'assurer que ce confinement ne serait pas dangereux et que le coronavirus ne serait pas propagé par des personnes déjà contaminées.

Les conditions de vie en EHPAD sont de plus en plus fortement dégradées (solitude des personnes résidentes assignées dans leur chambre, sans visite ni contact, sans plus d'animations, rythme des services et soins ralenti) et les représentants du personnel ne sont ni consultés, ni informés des modifications de l'organisation du travail. Les établissements sont laissés à l'improvisation pour tenter de réduire les effets du confinement.

Quelles instructions et quels moyens sont donnés pour permettre d'entretenir des contacts avec la famille, contacts qui ont souvent un caractère vital ?

Le manque criant de personnel dans les EHPAD et services de santé, déjà vivement dénoncé avant la crise, parce qu'il pouvait conduire à de la maltraitance institutionnelle, est aujourd'hui aggravé et difficilement soutenable.

Nous prenons acte de la mise en place du **Plan d'Alerte et d'Urgence** visible sur internet, mais celui-ci ne peut être connu que par des retraités possédant internet.

Quelles sont les dispositions prises pour tout l'ensemble des retraités ? Le 3975, numéro d'information unique de la Ville de Paris est totalement méconnu par ces retraités. Et nous ne pouvons qu'apprécier la place tenue par les centres d'actions sociales, les associations, maisons des aînés et des aidants qui gardent un contact téléphonique ou en se déplaçant prennent des risques sur leur propre santé.

Cette gravité de la crise sanitaire nous conduit à avoir des exigences à la hauteur de l'urgence des moyens à mettre en place et une demande de suivis de mises en place

La Maire de Paris a déjà annoncé 172 décès il y a maintenant plusieurs jours.

Combien depuis ? Combien encore à venir ?

Au niveau psychologique, on voit apparaître chez certains résidents ne voyant plus leurs proches des souffrances que seul aujourd'hui le personnel ne peut prendre en charge.

La générosité et le dévouement sont des valeurs nobles mais elles ne sauraient se substituer au rôle de l'État qui doit garantir en priorité la continuité et la qualité du service public de santé.

Quelles sont vos actions pour assurer la vie et la santé des personnes les plus âgées, des personnes les plus exposées aux risques épidémiques ?

Dans les EHPADs comme à l'hôpital, il est de votre responsabilité de veiller à ce **que toutes les structures de soins et médico-sociales soient dotées immédiatement des protections indispensables: gel hydro alcoolique, gants, masques, blouses et surblouses ...** et que des tests de dépistage en nombre suffisant puissent être réalisés partout, notamment dans les structures accueillant des personnes âgées et qu'ils puissent avoir accès aux traitements et médicaments lorsqu'ils seront **C'est une urgence absolue.**

Comment éviter la contamination des plus fragiles alors que les personnels utilisent les transports en commun pour se rendre à leur travail. Si le confinement est effectif, les salariés qui travaillent viennent toutefois de l'extérieur et sont donc potentiellement contaminants. Être

soignant et à la fois source d'épidémie mortelle est évidemment une charge morale impossible à tenir longtemps. Tout doit être mis en œuvre pour que ces personnels travaillent sereinement auprès des personnes dont ils ont la responsabilité.

Quel dispositif protecteur mettez-vous en œuvre pour limiter les risques de contamination extérieure (comme l'accès gratuit au transport par taxi, par exemple) ?

Il ne suffit pas d'invoquer l'unité de la nation, la solidarité, le "vivre ensemble" ou le courage du personnel soignant. Il ne suffit pas d'applaudir ces derniers et de les féliciter, **Il faut d'urgence les protéger.**

Cette pandémie a révélé au grand jour les conséquences des politiques de santé menées depuis des années au nom de la réduction des déficits publics et des économies budgétaires : des milliers de lits ont été fermés en 20 ans dans les hôpitaux, et les EHPAD connaissent un manque de personnel flagrant que nos organisations n'ont cessé de dénoncer auprès des pouvoirs publics et des élus.

Depuis des années nos organisations sont aux côtés des personnels contre la casse des hôpitaux de l'APHP. Nous n'avons jamais été entendues.

Dès 2018 nous avons été aux côtés des personnels des EHPAD et des services à domicile pour soutenir leurs mobilisations et revendications

Aucune vraie réponse à la hauteur des besoins n'a jusqu'ici été apportée.

L'ARS nous a assuré que les services gériatriques, les USLD ne seraient pas supprimés cette année mais qu'en sera-t'il l'année prochaine et les années suivantes ?

Monsieur le Préfet, nous nous adressons à vous en tant que représentant de l'État pour Paris pour que vous vous assuriez que toutes les décisions soient

prises dès maintenant pour protéger nos concitoyens, les personnes vulnérables, les professionnels indispensables à la vie collective, à commencer par la livraison immédiate du matériel nécessaire dans toutes les structures hospitalières, dans les Ehpad et pour les services d'aides à domicile...

Vous en conviendrez, Monsieur le préfet, **Les paroles doivent être suivies des actes et de la mise en place immédiate des mesures d'urgence.** Le registre de vigilance et ses dispositifs qui l'accompagne ne suffiront pas.

Il est urgent de mettre un terme à la situation inhumaine dans les EHPADs et

- Tester tous les personnels et les résidents
- Isoler les porteurs du virus en les installant dans des chambres d'hôpital, d'hôtel avec tous les soins nécessaires à leur état
- Permettre ainsi aux bien portants de poursuivre leur vie dans l'EHPAD
- Rétablir les lits dans l'hôpital gériatrique de la Rochefoucauld. Rouvrir l'hôpital du Val de Grâce, les urgences de l'Hôtel Dieu
- Embaucher tous les personnels indispensables aux meilleurs soins pour nos anciens en donnant à chacun tous les matériels de protection.
- Assurer des services d'aides à domicile supplémentaires comme la livraison des denrées de première nécessité et le portage de repas.
- Provisionner le matériel de protection nécessaire : masques, blouses, gels... Les jours passent, il manque toujours ces moyens de protection.

Nous espérons que notre démarche retiendra toute votre attention et,

Nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de notre considération.

Pour les organisations syndicales et associations de Paris,

Jean Pierre LALBAT, USR CGT Paris, usr@cgtparis.fr, Brigitte Talon, UDR FO75, brigitte.t.d@orange.fr, Maud GILOUX, UNIR CFE-CGC, maud.giloux@orange.fr, Robert JACQUIN, FSU, jacquin_robert@yahoo.fr, Christian FERREBOEUF, UDIRS 75, ferreboeuf.c@wanadoo.fr, Annick Concina FGR-FP, annickconcina@orange.fr, André DESRICHARD LSR Paris, andredesrichard@sfr.fr, Nelly.DI.GIOVANNI UNRPA Ensemble et Solidaires, nelly.di.giovanni@wanadoo.fr



Communiqué intersyndical en Haute-Loire

Le 6 avril 2020

POUR PROTEGER LA SANTE ET LA SECURITE DE TOUTES ET TOUS, TOUJOURS DANS L'UNITE POUR LES REVENDICATIONS !

Depuis plusieurs semaines, les salariés et la population sont confrontés à une crise sanitaire d'ampleur.

Dans une telle situation, la priorité est de protéger la santé et la sécurité de toutes et tous, sans oublier les personnes les plus vulnérables, c'est la raison pour laquelle nous nous exprimons ensemble dans la continuité de nos luttes communes pour défendre le Code du Travail, les retraites, les salaires, la sécurité sociale, le service public, les libertés et l'emploi.

Nous saluons l'engagement des salariés qui répondent présents pour satisfaire les besoins de première nécessité, qu'ils soient dans le secteur médical et médico-social, dans l'aide à domicile, les transports, l'enseignement, la Poste, la collecte, le traitement des déchets, les industries et activités essentielles (santé, agro-alimentaire...). Ce sont les salariés les plus mal payés, à temps partiel et précaires, majoritairement des femmes, qui se trouvent en première ligne, souvent au péril de leur santé et de leur sécurité. Il n'est pas acceptable que des matériels de protection soient disponibles dans des entreprises dont les activités économiques ne sont pas essentielles aux besoins vitaux de la population ! Nous exigeons leur réquisition. Ces activités et services doivent être mis à l'arrêt pour venir à bout efficacement de l'épidémie et protéger celles et ceux qui la combattent. Nous exigeons qu'il n'y ait aucune perte de salaire pour les salariés en chômage partiel.

Le confinement généralisé crée une restriction des libertés individuelles et collectives, développe le stress, l'isolement et provoque même une recrudescence des violences au sein des couples et sur les enfants.

Nous demandons que des mesures adéquates soient prises pour y mettre fin au plus tôt et protéger au mieux la santé de toutes et tous. Nous demandons également que soit organisé, conformément aux recommandations de l'organisation mondiale de la santé, un dépistage systématique et généralisé.

La place essentielle de l'Hôpital Public, des services publics et de la Sécurité Sociale est révélée dans cette période. Pourtant ce gouvernement, comme ses prédécesseurs, n'a eu de cesse de les remettre en cause. Il a refusé d'entendre les revendications et a usé de la répression à l'encontre de ceux et celles qui les portaient. Il est temps de stopper toutes les suppressions de postes et d'emplois, de donner à notre système de santé tous les moyens pour fonctionner ; il est temps de réquisitionner ou nationaliser toutes les entreprises pouvant réorienter leur production vers le combat contre l'épidémie et de préserver la sécurité sociale en commençant par retirer définitivement la réforme des retraites.

L'argent existe, les plus grandes entreprises françaises totalisent 120 milliards de dividendes sans compter l'évasion fiscale. Nous demandons qu'aucun dividende ne soit versé ; nous demandons qu'ils soient réquisitionnés pendant l'état d'urgence sanitaire. Nos vies valent mieux que leurs profits ! Il n'est pas acceptable non plus que cette crise sanitaire soit utilisée pour donner satisfaction aux vieilles revendications du MEDEF en autorisant des semaines à 60 heures, la remise en cause des congés payés, des RTT et des Comptes Epargne Temps. Ces ordonnances n'ont rien à voir avec la lutte contre le coronavirus, elles doivent être abrogées. Nous demandons une loi pour interdire toute suppression d'emploi et tout licenciement dans la période.

Priorité à la santé et à la sécurité des salariés, de leurs proches et de leurs familles ! Nous restons à leurs côtés pour leur amener notre soutien, y compris lorsqu'ils utilisent leur droit de retrait, le droit d'alerte et même, en dernier recours, le droit de grève pour se faire entendre.

L'heure n'est pas au pacte social avec ce gouvernement. Nous continuons à agir ensemble pour nos revendications, dans l'intérêt des salariés.



Réflexions d'un confiné du bord de mer

Je n'ai pas le droit d'aller voir mon bateau, à 1,5 km de chez moi, je n'ai pas le droit d'aller voir la mer à 600 mètres ! Alors je navigue par imagination et parfois, on est surpris par un gros coup de tabac et si on en réchappe, il faut réagir.

Donc, comme après chaque tempête essuyée par un bateau, il convient de faire le bilan, l'état du canote et de l'équipage, il faut faire l'inventaire des dégâts, dresser la liste

de ce qu'il faut faire dans un ordre d'urgence et d'importance : Je pense qu'on est dans une situation analogue.

En ce qui concerne l'UFR, depuis le début du confinement, nous n'avons pas mis en place de fonctionnement de crise. Tout ça (et sans doute plus encore) dans un contexte qu'il nous faut cerner, mais il nous faut quand même penser au jour d'après...et prendre en compte le paysage politique avant, pendant et après le confinement avec, les remises en cause de certaines libertés individuelles (fussent-elles constitutionnelles comme le droit de grève et de manifestation), et la suppression potentielle des droits syndicaux, du travail et statutaires.

Le gouvernement a clairement choisi l'endettement (jamais égalé dans l'histoire de la France !) plutôt que la faillite des entreprises.

Soit, mais qui va en faire les frais ? Au hasard, les actionnaires du CAC 40 ou bien les retraités ?

Il va falloir trouver comment mobiliser nos acteurs (élus et référents), nos CSD et nos syndicats et sections syndicales de retraités.



ML



NOUS LES RETRAITÉS...

POURQUOI AUTANT DE MORTS ?

LE COVID 19 EST LE SEUL RESPONSABLE DE TOUS CES MORTS.

NON !!

Bien sûr le COVID 19 est très virulent, bien sûr il touche beaucoup de monde, chacun d'entre nous risque d'en être atteint, et il met en danger de mort des milliers de personnes, en particulier les plus âgées. OUI MAIS...

Prétendre qu'il est le seul responsable des plus de 10000 morts que nous comptons aujourd'hui, c'est aller vite en besogne et c'est surtout avoir la mémoire courte.

Comment ignorer la pénurie qui touche notre système de Santé Publique ?

- Manque criant de masques ; l'unité de production hyper moderne Bacou-Dalloz, rachetée et démantelée par Honeywell (machines détruites et vendues à la ferraille), et dont la fabrication a été délocalisée... en Tunisie
- Manque de tests de dépistage et de « cotons tiges » spéciaux pour les prélèvements
- Manque de lits de soins intensifs et de réanimation (respirateurs)
- Manque de produits nécessaires à l'intubation des patients les plus gravement atteints (anesthésiants, antidouleurs...)
- Manque de Chloroquine pour les personnes testées positives, aujourd'hui délocalisée et fabriquée en Chine.
- Personnel insuffisant et effectifs tendus, à la limite de la rupture.

POURQUOI UNE TELLE PÉNURIE DANS UN DES PAYS LES PLUS RICHES DU MONDE ?

Sommes-nous face à des erreurs de prévision, à une fatalité inéluctable devant cette pandémie ?

Non, il n'en est rien, penser ainsi serait une grave erreur.

Souvenons nous qu'en Europe, le Pacte de Stabilité et de Croissance Renforcé signé par les États en octobre 2011 renforce les contraintes de rigueur budgétaire et les sanctions pesant sur les États de l'UE depuis Maastricht.

Ces objectifs budgétaires sont-ils justifiés pour un service Public de Santé ?

Non bien sûr, car ils conduisent :

- À des fonctionnements à zéro stock, à flux tendu comme en entreprise commerciale,
- À des infrastructures, à du matériel répondant à peine aux besoins les plus courants,
- À des diminutions d'effectifs au « juste nécessaire » là aussi flux tendu,
- À des salaires minimisés au « juste nécessaire » là encore flux tendu,
- À des objectifs d'économie financière, imposés aux directions d'hôpitaux ou d'EHPAD, toujours plus durs d'année en année, avec toutes les conséquences sur patients et soignants.



Intersyndicale départementale des organisations de retraité.e.s
CGT, FO, CFTC, CFE-CGC, FSU, Solidaires, FGR Fp et LSR

Nantes avril 2020

<https://www.change.org/Nousrefusonsquelespersonnesageessoientsacrifiées>

**Nous refusons que les personnes
âgées soient sacrifiées !**

L'Intersyndicale 44 des organisations de retraités CGT, FO, CFTC , CFE-CGC, FSU, Solidaires, FGR-FP, LSR, s'est adressée au Préfet de région, au Directeur Général de l'Agence Régionale de santé, et au Président du Conseil Départemental pour obtenir les garanties suivantes

- que tous les personnels intervenant auprès des personnes âgées en établissement comme à domicile disposent bien des protections indispensables en nombre suffisant, masques, en particulier FFP2, gel , surblouses etc...
- que toute nouvelle admission en établissement soit soumise à un test de dépistage afin de ne pas propager l'épidémie
- que l'ARS nous garantisse que chaque résident en EHPAD, en maison de retraite ou chaque aîné isolé infecté par le virus et en détresse respiratoire soit effectivement pris en charge par l'hôpital.

Ni le Préfet, ni le Directeur de l'ARS, ni le Président du Conseil Départemental n'ont répondu à nos inquiétudes.

Depuis le nombre de décès explose y compris dans notre département. Nous sommes terrifiés et scandalisés.

Face à cette situation nous avons décidé d'en appeler à toutes celles et ceux qui, avec nous, exigent des réponses des autorités publiques : Préfet, Directeur de l'Agence Régionale de Santé, Président du Conseil Départemental.

Fédération des services publics – Union fédérale des retraités des services publics
Case 547 – 263 rue de Paris – 93515 MONTREUIL CEDEX
ufr@fdsp.cgt.fr Tél : 01 55 82 88 42